ROUBAIX

Contre le manque de charbon

M. J. Lebas, maire de Roubaix, a adressé la lettre suivante à M. le directeur de l'Office départemental des Charbons, à Lille.

Monsieur le directeur,

Nous avons l'honneur de vous confirmer nos lettres des 15 et 29 octobre dernier demeurées sans effet.

Nous vous signalons la détresse de notre population, et insistions pour qu'il y fût porté remède.

Or, depuis le 1er novembre, nous n'avons reçu que 2.360 tonnes et si nos arrivages ne s'améliorent pas très sensiblement et très rapidement, nous nous trouverons encore bien loin du contingent de 7.075 tonnes demandé pour ce mois.

Est-il utile de nous étendre sur le caractère particulièrement pénible de cette situation ?

La saison est rigoureuse — le froid sévit — et notre population se trouve dépourvue de charbon.

Les journaux annoncent l'arrivage de quantités importantes chez nos voisins.

Nous en demandons autant.

En même temps que notre population s'accroît la petite industrie augmente; les maréchaux, constructeurs ou forgerons menacent d'arrêter de nouveau, et nous n'avons pas de quoi les satisfaire.

Ils vous ont soumis leur réclamation. Vous leur avez répondu qu'ils recevraient satisfaction, en les engageant à réitérer, sous quelques jours, après de nous, leur demande.

C'est ce qu'ils ont fait. Ils nous harcèlent, et, contrairement à votre promesse, nous n'avons rien reçu.

Nos arrivages en charbon de ménage ne correspondent pas à la moitié des quantités nécessaires à nos habitants, et, d'autre part, nous ne recevons que des quantités insignifiantes pour la moyenne et la petite industries.

Cette situation n'est pas tenable.

Nous vous serions obligés d'y remédier au plus tôt.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le maire, J. LEBAS.

MORTE BRULÉE

La petite Jeanne Samain, âgée de 4 ans, dont les parents habitent rue de l'Ermitage, tomba, il y a une dizaine de jours, dans une marmite d'eau bouillante.

L'enfant fut affreusement brûlée sur les différentes parties du corps et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués à l'hôpital de la Fraternité, elle succomba pendant la nuit de lundi à mardi.

AVIS AUX CHOMEURS AU-DESSUS de 18 ANS

Les chômeurs, déjà inscrits ou non, qui désirent travailler dans les régions dévastées, sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible à la Bourse du Travail (syndicat du Bâtiment, premier étage), ou au bureau de placement, à la mairie.

Conditions de travail : départ le lundi matin, retour le samedi soir, avec tarif réduit sur le chemin de fer. Les manœuvres au-dessus de 18 ans, seront payés à l'heure : 1,70, plus une indemnité de déplacement de 3 fr. par jour pour une durée de huit heures. Les ouvriers seront logés et nourris dans les lieux où ils sont occupés et payeront 4.50 par jour pour la nourriture.

Le train spécial destiné à ces ouvriers sera mis en circulation d'ici quelques jours.

COMITE D'ALIMENTATION DU NORD DE LA FRANCE

Tous les jours aux halles, vente libre de : eau de javel et brosses; gelée de poires 3 fr. le kilo; bougies de toutes grosseurs, 6 fr. le kilo. Nouvelle baisse sur le beurre de Normandie : 14 fr. 50 le kilo, vente libre.

Pommes : 0 fr. 50 le kilo. — Mercredi 19 de 8 h. à 11 h., 16. jaunes et vertes; de 2 h. à 4 h., 15. jaunes et vertes.

Pommes de terre : 0 fr. 30 le kilo. — Mercredi 19 de 8 h. à 11 h., 4. jaunes et vertes; de 2 h. à 4 h., 5. jaunes et vertes.

LE PERSONNEL MUNICIPAL DE L'EBOUAGE EN GREVE

La grève s'est déclarée hier matin dans les services municipaux de l'ébouage. Le prétexte de la grève est la lenteur apportée au paiement du rappel provenant de l'augmentation de salaire accordée par la municipalité il y a trois semaines. Ce retard provient de ce que la ratification préfectorale de l'augmentation n'est pas encore parvenue à l'Administration de Roubaix. Le nombre de grévistes est d'environ soixante. Le service n'a pu être assuré dans la journée d'hier.

DISTRIBUTION DE DIPLOMES DE LA GRANDE GUERRE

Les diplômes d'honneur « Aux Morts pour la Grande Guerre » envoyés par les régiments, destinés à des familles de militaires domiciliées en cette ville, les diplômes offerts par l'Union des grandes Associations Françaises, seront remis aux ayants-droit par le bureau Militaire, situé au rez-de-chaussée du [illegible]ment central de la Mairie, dans l'ordre alphabétique des noms, les jours et heures indiqués ci-dessous :

Vendredi 21 courant, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, de A à B E L; de 2 h. à 5 h., B E L à la fin. — Samedi 22 courant de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, de C de 2 h. à 5 h., D à D E L inclus. — Lundi 24 courant, de 8 h. 1/2 à 11 h., D E M à D E; de 2 h. à 4 h. 1/2, D H à la fin. — Mardi, 25 courant, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, E F et G; de 2 h. à 5 h., H I J K. — Mercredi 26 courant, de 8 h. 1/2 à 11 1/2, L; de 2 h. à 5 h., M N O. — Jeudi 27 courant, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, P; de 2 h. à 5 h., Q R S T. — Vendredi 28 courant, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, V; de 2 h. à 5 h., W X Y Z.

CARTES ELECTORALES

Les électeurs inscrits sur les listes électorales de Roubaix pour 1919 qui, par suite de changement d'adresse, ou pour toute autre cause, n'auraient pas encore reçu leur carte d'électeur, peuvent la réclamer au Bureau des Elections (Mairie, rue Neuve, 2e étage), munis de pièces d'identité.

VOL D'UNE BALADEUSE

Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur du vol d'une baladeuse commis hier à l'angle des rues de Tunis et du Tilleul, dans un terrain où elle été remisée.

Cette voiture, d'une valeur d'environ 300 fr., appartient à M. Tiberghien, laitier, rue Ma-Campagne, 64.

AVIS AUX FAMILLES DES MILITAIRES MORTS OU DISPARUS DE LA GRANDE GUERRE

M. l'adjoint à l'Intendance militaire Houdoy, rappelle que les titres de paiement d'avances sur pensions sont établis d'office dans les bureaux de l'Intendance et que les intéressés n'ont aucune nouvelle demande à formuler.

ETAT CIVIL

Naissances. — Germaine d'Hoeghe, rue Decrème, 219. — Marie Lippens, rue du Caire, cité Saint-Henri, 19. — Paul Caby, rue de Condé, c. Degrick, Hespel, 3. — Désiré Comant, rue de Ma Campagne, c. Vaneck, 1. — Germaine Dupulch, boulevard de Reims, 46.

Décès. — Georges Demoulet, 2 jours, rue Ma Campagne, 65. — Julienne Mazurelle, 9 ans, rue Berthollet, 3. — Edouard Treffel, 55 ans, boulevard de Mulhouse. — Jeannette Samyn, 4 ans, rue de l'Ermitage, 39.

NE FAITES AUCUN ACHAT de
Chaussures de Toilette
avant d'avoir visité les
GRANDS MAGASINS
LECONTE
10, rue Neuve, 10, LILLE
22-24, Rue Saint-Géry, VALENCIENNES

TOURCOING

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Opérations du 9 au 15 novembre 1919 : 608 versements, 369.723 francs ; 440 remboursements, 145.051 fr. 57.

AVIS. — Les opérations de versements et de remboursements seront suspendues à partir du lundi 22 décembre, pour le règlement des comptes.

Les déposants qui auraient des retraits à opérer sont invités à prendre leurs précautions en conséquence.

La réouverture des guichets aura lieu le samedi 3 janvier 19120.

PRIS ENTRE DEUX TRAMWAYS

Dimanche soir, vers 7 heures, le nommé Charles Vandevenne, âgé de 35 ans, demeurant à Tourcoing, 56, rue de Moscou, se tenait à contre-voie sur le marchepied du tramway Mongy allant à Lille. Près de l'église Saint-Christophe, le tram de Roubaix-Tourcoing, arrivant en sens inverse, le prit en écharpe. Vandevenne fut comprimé entre les deux voitures. Le docteur Huriez constata une compression du thorax et des crachements de sang. L'état du blessé n'est pas trop grave.

UN ENFANT DE TROUPE

La police a trouvé hier à la gare de Tourcoing, un jeune garçon de 11 ans, Gilbert Clarisse, originaire de Béthune et sans domicile. Il suivait, depuis quatre ans, les troupes anglaises.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marcelle Paris, rue de la Latte, 58. — Daniel Devenot, rue d'Iéna, 1. — Albertine Vanmerhaeghe, rue du Bois, 233. — Irène Lotte, rue de Roncq, 21. — Jean Barbe, rue Montaigne, 73. — Léon Delrux, rue Riez, 20. — Germaine Lobelle, rue W.-Chocqueel, 17. — Eliane Pollet, rue de Roncq, 23. — Victor Glorieux, rue de Normandie, 36. — Aline Tonneau, rue des Pyramides, 7. — Lucienne Deman, rue de Paris, 213. — Yves Debruine, rue Malcense, 12. — Marcelle Sandra, rue de la Tour d'Auvergne, 41.

Décès. — Albert Dumoulin, 45 ans, rue d'Havré 3. — Henri Adam, 61 ans, fondeur, rue Fin de la Guerre, fort Fouché, 11. — Magdeleine Vercruysse, 29 ans, couturière, rue Auber, 51. — Marie Losfeld, 62 ans, ménagère, rue d'Ostende, 83. — Pauline Subts, 68 ans, rue d'Alsace, 66. — Lucie Reumont, 11 ans, rue du Canal, 17. — René Dumoulin, 5 ans, rue Prince, 77. — Pauline Masurel, 88 ans, rentière, rue Saint-Jacques.

Le Bien-Être 2bis, r. Arnould-de-Vuez, Lille, avance les fonds pr acheter dans les magasins
Remboursement à la semaine, quinzaine ou au mois.

LILLE

EN 1919

Les Electeurs morts n'ont pas voté

L'ADJOINT AUX ELECTIONS AFFIRME QUE « LEURS CARTES SONT RENTREES A LA MAIRIE POUR N'EN PLUS SORTIR ».

Allait-on revoir, pour les élections qui viennent d'avoir lieu, les mêmes scandales que ceux causés par les faux électeurs de 1914 ?

La question pouvait se poser, puisqu'on signalait que des cartes d'électeurs morts avaient été établies, avaient circulé et finalement étaient retournées à la Mairie, où.... ???

Le citoyen Charles Saint-Venant, conseiller général et député du Nord, s'était ému de cette situation et en avait avisé M. Liégeois-Six, adjoint au Maire de Lille.

En réponse, M. Liégeois-Six, adjoint aux élections, a adressé, il y a quelques jours, la lettre suivante à Saint-Venant :

Monsieur le Conseiller,

Par lettre du 10 courant, vous rappelez qu'à la suite de nos échanges de vues concernant les inscriptions électorales, vous considériez mes réponses comme une garantie de la confection des listes, loyalement rédigées et vous m'annoncez aujourd'hui votre surprise d'apprendre que les cartes ont été établies au nom de décédés en 1914.

A cet effet, vous ajoutez : que dans ces conditions, vous ne sauriez vous étonner de la catégorie des nouveaux inscrits d'octobre dernier.

Vous savez, cependant, et mieux que quiconque, comment furent établies les listes et j'aime à croire que vous reconnaîtrez que votre bonne foi a été surprise, étant données les circonstances exceptionnelles dans lesquelles ont été effectuées les opérations de révision de la liste électorale à Lille. Nous avons apporté dans l'établissement de ce travail, toute la loyauté et la probité dont nous ne nous sommes jamais départis, et ce fut d'un commun accord, puisque vous assistiez à notre réunion, que les listes générales furent arrêtées.

Si parmi les inscrits, des décès se sont produits sans être notifiés au Service compétent, à quoi bon s'étonner du retour des cartes à la Mairie, où elles sont classées pour n'en plus sortir.

Ce qu'il m'importe, c'est d'affirmer que les inscriptions ont été faites régulièrement et je désire aujourd'hui que les opérations qui vont suivre se passent dans la plus grande légalité.

Je suis convaincu que dans cet ordre d'idées je puis compter sur votre concours, aussi bien que vous pouvez compter sur le mien, puisque j'ai l'honneur de présider aux opérations.

Toutefois, s'il subsistait un doute dans votre esprit, il vous serait aisé de le dissiper, attendu que j'ai donné des instructions pour que vous puissiez personnellement vous assurer à tout moment de la légalité des inscriptions susceptibles d'appeler votre attention.

C'est ma manière, à moi, de faire tout au grand jour, de même que je n'ai pas hésité à publier et à afficher la liste des électeurs, j'accèderai toujours aux demandes qui me seront faites, ayant en vue de démontrer notre probité administrative.

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 1919

Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui, pour la dernière fois, à 5 heures, en l'Hôtel de la Treille, pour examiner les affaires suivantes inscrites à l'ordre du jour que voici :

Famille des fusillés : secours. — Distribution des prix des administrations : vœu. — Legs Péroche : acceptation. — Manège civil : location Gauthier. — Maison rue Sainte-Catherine : location. — Ancien équarrissage de Saint-André : location. — Réseau téléphonique municipal : fourniture d'appareils téléphoniques. — Bâtiments communaux : vidange des fosses d'aisance, marché. — Ecole A.-Comte, rue de Thionville : travaux d'assainissement. — Lycée Fénelon : chauffage et distribution d'eau chaude, marché (rapporteur, M. Coutel). — Chauffage des serres du jardin botanique : marché (rapporteur M. Sockeel). — Eglise Saint-Sauveur : réfection des fonts baptismaux (rapporteur, M. Coutel). — Salle de spectacles : chauffage, remplacement des chaudières (rapporteur, M. Lessenne). — Palais des Beaux-Arts : chauffage provisoire (rapporteur M. Lessenne). — Usine d'épuration des eaux des abattoirs : réfection des clôtures et passerelles. — Grands travaux : achat de matériel (rapport de M. Oriegneur). — Ouverture de rue Gay-Lussac : règlement de dépenses (rapporteur, M. Sockeel). — Vente de vieux métaux. — Emprises diverses. — Emprises : suppressions. — Emprises : transfert d'autorisations. — Emprises : Exonération de redevances. — Musées : remise en état des objets d'art, marché de gré à gré. — Orchestre du Théâtre municipal : création. — Faculté des Lettres : chaire d'histoire de Lille, créat. — Ecole Baggio : achat de matériel. — Lycée Fénelon : fournitures diverses, marché de gré à gré. — Bourses et subsides : année scolaire 1919-1920. — Bureau de bienfaisance : vente de terrain à Bully-les-Mines. — Bureau de bienfaisance : vente d'arrentement. — Bureau de bienfaisance : budget pour 1920. — Côtes irrécouvrables : admission en non-valeur. — Droits de voirie : nouvelle Bourse, réduction. — Tarif de l'octroi : révision. — Assurance des Bâtiments communaux : crédit supplémentaire. — Octroi : crédit supplémentaire. — Economat : crédit supplémentaire. — Bureau d'hygiène : service de la vaccine, crédit supplémentaire. — Service des eaux : crédit supplémentaire (rapporteur, M. Lesschne). — Vidange des fosses d'aisances : crédit supplémentaire. — Police : crédit supplémentaire. — Budget supplémentaire pour 1918. — Caisse nationale de retraite de la vieillesse : semestrialités d'emprunt ; intérêts en retard. — Emprunt contracté pendant l'occupation allemande pour l'achat de denrées. — Ravitaillement de la population : transport et manipulation des denrées, marchés. — Ravitaillement de la population : modification des comités. — Service du ravitaillement : fourniture d'imprimés. — Distribution d'eau : achat de tuyaux en fonte, marché. — Distribution d'eau : abonnement industriel, remboursement. — Bains municipaux, rue Dupuytren : modification de tarif. — Service municipal de salubrité : prix de la journée d'hospitalisation. — Service des vidanges : réparation des locomobiles; paiement du matériel loué. — Assèchement des caves : station de pompage rue du Gros-Gérard. — Convention. — Cimetières : victimes de la guerre, achat de croix. — Sapeurs-pompiers : achat de chevaux, marché. — Sapeurs-pompiers : secours. — Services municipaux : personnel tombé au champ d'honneur, plaques commémoratives. — Services municipaux : personnel ouvrier, statut. — Services municipaux : fournitures d'articles de sellerie et autres; liquidations de pension; indemnités et secours. — Assistance aux familles nombreuses. — Assistance aux femmes en couches.

La bande des rats de gare

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Continuant ses recherches, relativement à la bande des rats de gare, dont plusieurs affiliés furent arrêtés la semaine dernière, le service de la Sûreté a pu mettre la main sur deux individus qui avaient pris la fuite et appartenaient à ladite bande.

Il s'agit des nommés Brion Marcel, 25 ans, sujet belge, exerçant la profession de mécanicien, qui se faisait appeler Leleu, et Duffieux Henri, 21 ans, également Belge, sans profession bien établie, ni domicile fixe.

L'un d'eux fut appréhendé au 60 de la rue des Tanneurs, où demeurait le boxeur Slaessens, écroué, sous l'inculpation de complicité de vol par recel.

Grâce à ces deux nouvelles arrestations, cette association de malfaiteurs se trouve, maintenant au complet sous les verrous.

Le service des messageries de la gare ne sera pas le dernier à s'en réjouir !

A L'UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

Le Comité de l'U. F. J. s'occupe activement de la réorganisation d'un certain nombre de ses cours. La réouverture complète, subordonnée à des difficultés de chauffage et d'éclairage des locaux, aura lieu ultérieurement.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à 11 heures et demie, chez M. Juvissy, 242, rue Solférino.

M. et Mme Juvissy étaient montés se coucher, à 10 heures et demie, sans rien remarquer d'insolite, lorsque, se réveillant vers 11 heures et demie, Mme Juvissy fut toute surprise de trouver sa chambre à coucher envahie par une fumée assez épaisse. Réveillé aussitôt par sa femme, M. Juvissy descendit de suite et se rendit compte qu'un commencement d'incendie s'était déclaré dans le salon. Avertis de suite par des voisins complaisants, les pompiers de la caserne Malus arrivèrent peu d'instants après. Dirigés par le lieutenant Bernard, ils purent rapidement se rendre maîtres de ce commencement d'incendie, dû, croit-on, à un court-circuit qui s'était déclaré derrière le piano du salon.

Comme dégâts, outre le piano complètement carbonisé, quelques chaises, un fauteuil, et les tentures du salon ont été la proie des flammes. Les dégâts causés par l'eau sont également assez importants. Signalons, en terminant, que la pompe à vapeur n'eut pas à intervenir.

EXPLOITS DE VOLEURS

LA RUE FAIDHERBE N'EST PAS SURE

M. Emile Lernould possède, au 26 de la rue Faidherbe, un magasin-bazar. La nuit, ce magasin est fermé et personne n'y habite. Or, hier matin, vers sept heures, en se rendant à sa maison de vente, M. Lernould constata que des malandrins avaient tenté d'y pénétrer. En effet, maints trous pratiqués sans doute à l'aide d'un vilebrequin, se remarquaient sur le panneau de la porte, sur le volet et sur le rideau de fer. Rien n'a disparu, car les voleurs n'ont pas pu pénétrer dans le magasin. Il est probable qu'ils furent dérangés par des passants.

Les mêmes malfaiteurs tentèrent également de pénétrer par le même moyen, chez Mme Sonneville qui, au 36 de la rue de Paris, tient un magasin de bonneterie, mais là encore, échouèrent.

La police enquête sur cette affaire.

DU COUTIL A BON COMPTE

Dans la matinée d'hier, le chef du service des lileries, de l'Office de la Reconstitution, a constaté que des pièces de coutil à matelas, d'une valeur totale de 1100 francs, avaient disparu.

La toile était déposée dans un magasin situé 2, rue Violette.

Les investigations policières ont permis d'établir que les malfaiteurs qui commirent ce vol, escaladèrent un mur, boulevard de la Moselle, afin de pouvoir pénétrer dans la place.

Sur un mont de fumier adossé à ce mur, il a pu être relevé de nombreuses traces de leur passage à cet endroit.

Pour liquider un compte

UN SINGULIER PROCEDE

Voici un fait peu banal, qui montre jusqu'où peut aller l'amoralité de certaines personnes.

Ayant pu se procurer 800 kilos de margarine chez M. Broquet, 41, rue Masséna, Mlle Blanche Leclercq, demeurant 1, rue Neuve, informa son fournisseur que s'il désirait toucher le prix de sa vente, il n'avait qu'à passer chez elle.

M. Broquet se présenta donc chez Mlle Leclercq, et y exhiba sa facture, s'élevant à la modeste somme de 5.040 francs.

On juge de sa stupéfaction, lorsque son acheteuse lui fit connaître qu'elle ne lui verserait pas un centime.

« — Adressez-vous à M. Knockaert, celui qui vous a fourni la marchandise, ajouta la demoiselle. Il me doit cette somme qu'il ne voulait pas me payer... Arrangez-vous ensemble... »

M. Broquet affirma qu'il tenait sa margarine d'un sieur Cottens, négociant à Mouscron, et non du Knockaert en question, mais rien n'y fit, Mlle Leclercq ne voulut rien entendre.

Mis au courant de cette affaire, M. Broux, commissaire du 5e arrondissement, manda en son cabinet les deux parties, ainsi que M. Cottens, qui réitéra l'affirmation de M. Broquet en présence de Mlle Leclercq.

Celle-ci persista, malgré tout, dans son refus de payer.

Cette délicate affaire, si elle ne s'arrange pas, aura vraisemblablement son dénouement devant le tribunal correctionnel.

La question du charbon sur le tapis

On s'est moqué de nous

Sur des renseignements qui nous furent transmis par certaine administration départementale, nous avons annoncé, deux jours avant les élections, que du charbon pour les foyers domestiques nous arrivait en quantité suffisante.

Or, il apparaît nettement que nous devons déchanter et que nos espérances ne furent qu'un simple « bourrage de crâne » dont il ne convient plus de faire état au lendemain de la consultation électorale.

Nous apprenons, en effet, — et de bonne source, je vous prie de le croire, — que notre situation est loin de s'améliorer, tant en ce qui concerne Lille que tout l'arrondissement.

Très peu de charbon arrive. C'est ainsi qu'en ce qui concerne Lille, on a reçu environ 1.200 à 1.500 tonnes tout au plus pour trois jours, ce qui fait un maximum moyen de 500 tonnes par jour pour alimenter la ville. Il en faudrait au moins 800.

La ville de Lille vit donc sur les faibles stocks dont elle dispose, lesquels seront épuisés d'ici trois semaines ou un mois au plus tard, si cette situation perdure.

Les communes des environs de Lille continuent à être dépourvues de combustible. Hier, il fallut expédier d'urgence des camions-autos chargés de charbon dans les localités de Chéreng et de Bourghelles, qui en manquaient totalement.

Voilà quelle est la situation réelle.

Nous persistons à déclarer que la plaisanterie est mauvaise, qui consiste à faire annoncer au public que le charbon arrive en quantité suffisante, alors qu'il n'en est rien.

Quand elle se produit à la veille de la consultation électorale, elle s'aggrave d'une petite... canaillerie que nous croyons bon de flétrir comme il convient.

G. GRATIGNE.

Aux amis de Georges Maertens

Les amis de Georges Maretens, fusillé par les Allemands pendant l'occupation, sont instamment priés d'assister à la réunion qui se tiendra le lundi 24 novembre, à 6 heures du soir, au Café Léveillé, place Rihour, Lille.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Pendant la 42e semaine de l'année, du 19 au 25 octobre, il a été déclaré aux bureaux de l'état-civil : 93 naissances, 122 mariages et 59 décès. — La semaine précédente, il y avait eu 100 naissances, 109 mariages et 54 décès.

Il s'est présenté, en outre, 12 cas de scarlatine, 2 cas de rougeole, 1 cas et 1 décès dû à la diphtérie.

La tuberculose pulmonaire a causé, d'autre part, 1 décès ; les maladies organiques du cœur, 5; la gastro-entérite, 3, etc., etc.

PETITES NOUVELLES

PINCÉ ! — Un procès-verbal a été infligé au sieur Louis Mignac, 47 ans, mouleur, rue de Rouen, 19, pour complicité de vol par recel, au préjudice de M. Coppenolle, marchand de cycles, 59, rue Neuve.

MOINS CINQ. — Vers neuf heures du matin, le cycliste Joseph Plankaer, demeurant route d'Arras, 161, voulut, boulevard de la Liberté dépasser une auto et fut renversé par celle-ci. Il se releva indemne, mais son vélo fut mis hors d'usage.

DISPARU ! — M. Henri Noif, 48 ans, célibataire, chauffeur, au service de M. Colliez, 44, boulevard de la Liberté, est disparu de son domicile depuis dimanche dernier au soir. Il a laissé en évidence dans sa chambre, son livret militaire et sa carte d'électeur.

Une enquête est ouverte pour le rechercher.

L'ATTELAGE FANTOME. — M. Charles Vandorpe, demeurant avenue du Colysée, 21, à Lambersart, avait abandonné momentanément son attelage, vers 17 heures, à la porte d'un café de la place Sébastopol. Quand il voulut reprendre sa route, il constata que cheval et véhicule avaient disparu. La police a été avisée.

Chronique Théâtrale

DON CESAR DE BAZAN, LES SURPRISES DU DIVORCE ET... LES SURPRISES DE L'ECLAIRAGE.

Nous fûmes témoin, avant-hier soir, d'un bien curieux spectacle que nous valut la panne subite d'électricité. On jouait « Don César de Bazan » au Grand-Théâtre de Lille. Tout à coup, crac... plus de lumière.

Acheter des bougies et improviser un éclairage de fortune fut l'affaire d'une demi-heure.

Et sous la douce pénombre d'un éclairage archaïque qui donnait un charme de plus à ce vieux mélo de cape et d'épée, la représentation continua son petit train-train. Héroïque et superbe, M. Portal se rua, flamberge au vent, en de mirifiques aventures, et Mlle Le Drazal, frémissante Mariquita, pleura toutes les larmes de ses beaux yeux devant un public ravi qu'enchanta l'imprévu de cette représentation à la chandelle.

A citer également Mlle Paule Bell, très gracieuse en travesti ; M. Cahuzac, noble et majestueux dans le rôle du roi ; M. Mourier et Mme Gilles-Raimbault, grotesques à souhait dans le marquis et la marquise de Montéfior. Bonne interprétation.

Par contre, médiocre représentation des « Surprises du Divorce », vaudeville en 3 actes, dans lequel les interprètes, Mlle Paule Bell à part, se montrèrent, pour la plupart, tout à fait insuffisants, Mlle Delys en tête. C. P.

« CŒUR DE FRANÇAISE »

Cette pièce d'avant guerre a été assez correctement jouée, mardi et mercredi, par une tournée de second ordre, avec des costumes d'une authenticité douteuse et dans des décors parfois ridicules.

C'est ainsi qu'un acte intitulé la « brasserie allemande », se déroula dans une sorte de mansarde. Le comptoir était remplacé par une table quelconque, et la pompe à bière par un pot en émaillé.

On ne peut se moquer davantage du public. Il serait cependant facile de reconstituer certains décors, dont il ne manque que quelques pièces.

Qu'attendent donc nos somnolents édiles pour agir à cet égard ?

C. P.

LE CONCERT SAINT-SAENS

En un concert donné mardi soir à la Salle de la Société Industrielle, M. P. Boquel nous fit entendre toute une série d'œuvres de Saint-Saëns. Un public nombreux, avide d'émotions musicales, était accouru d'autant plus empressé, que par la présence du compositeur lui-même, la cérémonie se parait d'un lustre tout particulier. Mlle G. Le Senne, cantatrice renommée de l'Opéra, et M. G. Willaume, violoniste de la prêtaient également leur concours à cette fête Société des Concerts du Conservatoire de Paris, artistique qui obtint grand succès.

Remarqué tout spécialement l'« Andante-Allegretto-sherzando de la Sonate en mi-bémol », plein d'une rêverie prenante, tour à tour grave et allègre mais toujours délicieuse. M. G. Willaume donna cette pièce avec une pureté de son idéale. Il fut longuement applaudi, avec le maître illustre, qui tenait la partie de piano.

Très grand et mérité succès pour Mlle G. Le Senne, de l'Opéra qui, d'une voix de soprano au timbre chaud et coloré, chanta d'abord un air très difficile du « Henri VIII » de Saint-Saëns, cette œuvre dont Willy a dit avec raison : « Oui, c'est du Meyerbeer épousseté ». On ne pouvait mieux dire.

Succédant à ce morceau ardu, Mlle Le Senne nous chanta ravissamment toute une série de mélodies de l'illustre compositeur. Entre toutes, « L'Amour oyseau », d'une difficulté infinie, tant par le mouvement que par les intonations difficiles qui s'y trouvent, et « Rêverie », où la belle voix de la cantatrice s'épandit bellement, dégageant une émotion communicative, valurent un grand succès à leur interprète. Et, pour nous résumer, Mlle Le Senne est une superbe artiste dont l'organe coloré a de superbes sonorités.

Cette cantatrice, qui nous rappelle par moments Mlle L. Bréval, chante avec une grande émotion, elle sut nous faire valoir toute la tristesse rêveuse que contiennent les mélodies qu'elle nous fit entendre, et par la justesse du sentiment dont elle fit preuve, se prouva comme une magnifique artiste que nous serions heureux d'applaudir au Théâtre de Lille.

V. B.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

Le crime d'une mère

DEVANT LES ASSISES DE LA SEINE

Mardi dernier a comparu, devant les assises de la Seine, la nommée Geneviève Longuépée, 24 ans, domiciliée à Lille, rue Caumartin, accusée d'avoir, à Lomme, rue Thiers, en 1915, jeté dans la fosse d'aisance, l'enfant qu'elle venait de mettre au monde.

Après plaidoirie de Me Plouvier, du barreau de Douai, le jury, accordant à l'inculpée des circonstances atténuantes, la condamna à deux ans de prison avec sursis.

MARQUETTE

UN CRÊPAGE DE CHIGNONS. — Mme Carré, habitant au hameau de l'Ommelet, a pour voisine sa propriétaire, Mme Lemahieu, avec qui elle vit à couteaux tirés. Voulant couper des rameaux à la haie mitoyenne, elle reçut des observations de la dame Lemahieu, ce fut suffisant pour qu'un pugilat en règle s'en suivit. Les deux femmes seront poursuivies pour violences réciproques.

HELLEMMES

CONTRE LE FROID. — Les familles nécessiteuses n'ayant pas reçu d'effets dans les catégories déjà servies, pourront se présenter au bureau de bienfaisance, 43, rue Faidherbe, le vendredi 28 novembre, dans l'ordre suivant :

Familles de quatre personnes et plus, de neuf heures et demie à midi ;

Familles de 3 personnes et moins, de deux à cinq heures.

Se munir de la carte de denrées, de la feuille de secours aux nécessiteux, ou de la feuille de démobilisation.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLINES-LEZ-RACHES

Deux coups de revolver

UNE FEMME ABANDONNÉE TIRE SUR SON MARI ET LE MANQUE

Un drame, où la victime en a été quitte pour la peur, s'est déroulé mardi dans la soirée, à Flines-les-Râches.

Louis Roger, mineur, après sa démobilisation, avait abandonné sa femme, née Valentine Fichelle 29 ans, pour aller vivre à Bruay avec sa maîtresse.

Mme Roger, qui pendant l'occupation, avait eu une conduite exemplaire, ne put digérer cet affront. Rencontrant, mardi, l'époux volage, elle lui demanda de reprendre la vie commune. Celui-ci s'y refusant, Mme Roger prit dans son sac un revolver et le déchargea deux fois sur son mari, qui, d'ailleurs, ne fut pas atteint et s'enfuit à toutes jambes.

Son excellente réputation a valu à Mme Roger de n'être pas arrêtée sur le champ.

Théâtres, Cinémas et Concerts

Théâtre Municipal

« MIGNON » AU THEATRE MUNICIPAL

A l'occasion de la Sainte-Cécile, « Mignon », le célèbre opéra-comique d'Ambroise Thomas, va faire sa réapparition sur l'affiche du Grand-Théâtre de Lille.

Cette partition si jolie que nous n'avons pas applaudie à Lille depuis cinq ans, va nous être rendue, samedi et dimanche (en matinée).

A cette résurrection de « Mignon », M. Bourdette a tenu à assurer une interprétation de premier ordre.

Nous entendrons à ces deux représentations de gala : Mlle Geneviève Coste, de l'Opéra-Comique (dans le rôle de Mignon); notre concitoyenne, Mlle Nine Trésy, de l'Opéra de Lyon (Philine); M. de Courcelles, premier ténor de la Gaité-Lyrique (Wilhem Meister); M. Ernst, première basse de l'Opéra (Lothario), etc...

Au pupitre, la baguette magistrale de M. Julien Dupuis conduira cet excellent ensemble.

— Dimanche, en soirée : « Les 28 Jours de Clairette », la très amusante opérette de Victor Roger.

Nous y reverrons M. Lormel, le créateur du rôle de Benoit. En tête de la distribution, Mlle Jane Morzier, notre charmante divette, dans le rôle de Clairette; M. Delpret, baryton, l'excellent comique Berthal, etc...

La location est ouverte pour ces représentations; il sera prudent de se hâter de retenir ses places à l'avance.

TIRE-AU-FLANC

C'est le 21 novembre prochain que MM. Brémond-Philbée et Sam, les habiles impresarii des grandes tournées françaises, viennent donner, au Théâtre municipal, une représentation de « Tire-au-Flanc », le plus grand succès de rire du monde entier. Les artistes ont été choisis et agréés par les auteurs.

Parmi les vedettes de cette troupe d'élite, nous relevons les noms de Mlle Léone Desseigne, dont le talent a été consacré par la presse parisienne dans tous les grands vaudevilles modernes ; M. Gary, inénarrable dans le légendaire caporal Bourrache ; M. Peltier, impeccable colonel ; M. Raimbaut, qui fait de Tire-au-Flanc une création remarquable ; Mmes Lucy Galand, Gaby Therca et Darville, MM. Renard, Bellent, Richard complètent dans des rôles épisodiques, une distribution de premier ordre.

* Hippodrome Lillois *
GRAND
CIRQUE Parisien
Tous les soirs, à 8 h. 1/2
GRANDE
REPRÉSENTATION
Jeudis, Dimanches et Fêtes
MATINÉES à TROIS HEURES
Tous les Vendredis, SOIRÉE de GALA
Changement de Programme

OMNIA PATHÉ
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

Les ouvriers carrossiers, charrons de Roubaix-Tourcoing sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le samedi 22 courant, à 6 heures, à la Bourse du Travail de Roubaix, 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour : Les salaires.

La carte confédérale à jour des cotisations sera exigée à l'entrée.

Les ouvriers chauffeurs-conducteurs de machines à vapeur sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche à 9 h. 30 du matin.

Ordre du jour : Convention.

La carte confédérale, à jour des cotisations, sera exigée à l'entrée de la salle.

A LILLE

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LILLE ET DES ENVIRONS (28, rue de Fives).

Chez les Employés du Gaz. — Conformément à une récente décision prise en assemblée générale de la section des Employés de toutes catégories travaillant au Gaz, nos camarades employés ont fait abandon d'une part de salaires au profit de la caisse syndicale de leurs camarades ouvriers ayant fait grève. Le montant de cette collecte sera versé en bonne et due forme aux délégués du comité de grève.

Devant l'accomplissement de ce beau geste de solidarité, nous sommes convaincus que nos camarades ouvriers reconnaîtront qu'il y a quelque chose de changé dans la mentalité de l'employé.

Chez les Employés des Magasins Gros et Détail (Groupe des Employés des G. L.). — A la faveur d'une assemblée générale des Employés des Magasins Modernes, les Galeries Lilloises, nous avons appris que petit à petit, un profond changement s'opérait dans ces établissements importants à l'avantage du personnel employé des deux sexes.

Nous pouvons en effet enregistrer une notable augmentation des salaires et une amélioration appréciable des conditions générales du travail. Vacances, maladies, etc., autant de questions solutionnées ou sur le point de l'être. De même la retraite est à l'étude.

Ces résultats sont dus à l'entente, la cohésion forte de nos camarades des Galeries Lilloises, c'est-à-dire à leur action syndicale tenace et réfléchie, et aussi, on peut le dire, quoique tardive, à la bonne volonté de la direction.

Puissent les bonnes dispositions de celle-ci se confirmer et s'affirmer plus encore pour le plus grand profit des employés et de l'exploitation elle-même.

Nos camarades encouragés, travailleront avec plus d'ardeur que jamais à la prospérité de l'entreprise commerciale à laquelle ils sont attachés désormais par leur situation.

Devant de tels résultats de l'action syndicale nous avons la conviction que nous rencontrerons moins d'hésitation chez les employés des Magasins de gros et de détail de la ville, encore bien exploités pour la plupart.

Allons, camarades des magasins, tous au Syndicat professionnel pour votre bien-être et celui de votre famille.

Tous à l'œuvre pour l'organisation nouvelle du travail !

Le secrétaire général : A. Daux.

:: Convocations ::

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Assemblée générale, jeudi, 20 courant, à 6 h. un quart, à la « Ville de Bruxelles ». Ordre du jour : renouvellement de la commission; compte rendu de la dernière entrevue avec l'administration municipale, questions diverses.

Le secrétaire, NAVAUX.

ASSOCIATION AMICALE DES DOUBLEURS EN CONFECTION DE LILLE ET ENVIRONS. — Vendredi, 21 novembre, à 6 heures et demie du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour très important. Présence indispensable. La Commission.

SYNDICAT DU BATIMENT

Sections des serruriers, forgerons en bâtiment et tôliers

Réunion, à 6 heures 30, vendredi 21 courant, au siège, à l'Univers, 58, rue Boucher de Perthe. Présence indispensable.

Le secrétaire : DUPREZ.

SYNDICAT DES PLIEURS-EMBALLEURS

Jeudi, à 7 heures, réunion générale au siège, rue du Bourdeau, 13. Ordre du jour : association ouvrière, lecture des statuts, admissions, décision à prendre. Présence indispensable.

Le secrétaire, FAVIER.

PARTI SOCIALISTE

POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les camarades disponibles appartenant à la section lilloise du Parti Socialiste sont priés de se présenter, à partir de jeudi soir dans les comités suivants, en prévision du travail électoral à effectuer pour les élections municipales :

Paul-Bert, Bassel, Crépin, Moulins-Lille, St-Sauveur, Justice, Arcole, Iéna, Vieux-Lille et chez SAINT-VENANT.

* *

Nous rappelons aux membres des sections du P. S. Lille, Lambersart, Saint-André, Marquette, Wambrechies, La Madeleine, Mons-en-Barœul, Lezennes, Hellemmes, Ronchin, Fâches-Thumesnil, qu'ils doivent se réunir dans leurs sections respectives, samedi 22, pour procéder au vote en prévision du choix des candidats pour les élections cantonales. Des bulletins sont aux sièges.

Pour Lille, le vote a lieu dans les comités, sous la présidence habituelle du délégué.

Les votes exprimés devront être retournés pour dimanche, 23, à 8 heures du matin, 147, rue d'Arras.

— A 10 heures, réunion du comité électoral des huit cantons, le dimanche 23, au siège de la section lilloise.

COMMISSION ADMINSTRATIVE

La Commission administrative du Parti Socialiste se réunira au siège, 147, rue d'Arras, vendredi soir, à 6 h. 1/2.

Comité Henri Ghesquière

SECTION D'ESQUERMES

Tous les membres de la section sont priés de se réunir ce soir, jeudi, à 7 heures, au siège, 124, rue d'Iéna, salle des « 100 Kilos ».

SECTION DE WAZEMMES

Tous les membres de la section sont priés de se réunir, ce soir, jeudi, à 7 heures, au siège, 42, rue d'Arcole, salle de la « Gaîté ».

Urgence. Marcel DUJARDIN.

NECROLOGIE

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du citoyen Charles-Henri Ruysveldts, veilleur de nuit de la maison Walker, membre militant de la section d'Esquermes. Ses funérailles auront lieu le jeudi 20 novembre, à 3 heures du soir. Assemblée à la maison mortuaire, rue d'Eylau, 40, cour Mahieu, 6, à 2 heures trois quarts.

Les membres du Comité disponibles sont priés d'y assister.

Le secrétaire, Marcel DUJARDIN

A SECLIN

REUNIONS DU PARTI

Jeudi, 20 courant, réunion de la commission. Présence indispensable. Ordre du jour : mesures à prendre pour les élections municipales.

— Dimanche 23 courant, chez le camarade Vercamen, réunion extraordinaire. Ordre du jour : élections municipales.

Présence indispensable.

A HAUBOURDIN

REUNION DE LA SECTION. — La section du Parti Socialiste se réunira jeudi 20 novembre, à 7 heures, en assemblée générale, au siège habituel.

A CHEMY

La section de Chemy remercie les camarades qui ont fait leur devoir dimanche dernier.

Nous pouvons nous féliciter du résultats : 38 bulletins de la liste du Parti Socialiste sur 84 votants.

L'idée est en marche, et en redoublant d'activité, en intensifiant notre propagande, nous obtiendrons un succès plus grand encore pour les élections municipales.

Espérons que notre exemple sera suivi dans les localités environnantes, et que l'on verra bientôt les électeurs des villages ruraux se pénétrer de leur devoir social et donner la majorité aux candidats socialistes.

Le Secrétaire : JAPART Alcide.

Fédération de Libre-Pensée Socialiste Ouvrière du Nord et du Pas-de-Calais

Il est rappelé aux groupes et sections de Libre-Pensée du Nord et du Pas-de-Calais, adhérents à la Fédération, qu'ils peuvent à partir de ce jour, envoyer leurs commandes de cartes, insignes, etc., au citoyen Jacobs Jean-Baptiste secrétaire-adjoint, de la Fédération, à son domicile 28, rue St-Druon, à Lille, (Joindre la somme par mandat-poste).

Tous les groupes de l'agglomération de Lille sont invités à désigner plusieurs délégués pour le Congrès local qu'aura lieu le dimanche 7 décembre, à 10 h. 1/2 du matin, au siège de la Fédération, rue de Poid. 49, à Lille, pour l'organisation et le règlement uniforme de convois civils dans la ville de Lille.

Tous les délégués de la Fédération des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont priés aussi d'être présents à ce Congrès.

Le secrétaire-adjoint : JACOBS J.-B.